

## Sommaire

Le mot du maire.....	1
Fête de l'été.....	2
Amicale Laïque.....	4
Conseil municipal.....	5
Amicale boule.....	8
Anciens pompiers.....	8
USM.....	9
Suivi des commissions.....	10
PAPPH.....	11
Comité de jumelage.....	12
MJC.....	12
Réunions de quartiers.....	13
TCM.....	14
La Maison Bleue.....	14
UCMV.....	15
Animations.....	16

## A flanc de coteau

Direction de la publication : Bernard Brunet  
Tirage : 1 400 ex - impression : Le Crestois

Comité de rédaction :  
commission publications

Secrétariat de rédaction et mise en page :  
Sophie Pitet

## Une rentrée sous le signe de la continuité



A la rentrée scolaire de septembre 2013, la réforme des rythmes scolaires était mise en place dans les écoles publiques de Montmeyran. Depuis 4 ans donc, la commune a proposé des activités péri-éducatives animées par des intervenants qualifiés. Le choix de la gratuité pour les familles a été décidé (ce qui représente une charge budgétaire d'environ 30 000 € / an).

Aujourd'hui, retour en arrière du gouvernement sur cette réforme avec le choix donné aux communes de revenir à la semaine de 4 jours.

Au regard des délais extrêmement courts (décret paru en juillet seulement), de l'organisation professionnelle des parents, des contrats avec les intervenants, le comité de pilotage (composé de parents, d'élus, d'enseignants et de partenaires) suite à l'avis des conseils d'écoles, a souhaité à l'unanimité, maintenir la semaine de 4 jours et demi.

Les activités péri-éducatives, toujours gratuites, seront donc reconduites pour cette année scolaire, avec en parallèle une concertation menée pour décider des conditions de la rentrée 2018.

Bonne rentrée à toutes les écoliers avec une appréhension pour certains et une impatience pour d'autres. Nous reviendrons dans le prochain numéro sur les effectifs et les nouveaux enseignants, étant noté qu'une 7ème classe ouvre en élémentaire.

Bernard BRUNET

# Les fêtes de l'été

Ce jeudi 20 juin, la *fête de la musique* se mettait en « places » à Montmeyran avec le soleil.

Après avoir écouté les groupes et profité de leurs talents, le feu de la Saint Jean, à la nuit, à été allumé, pour le plus grand plaisir des familles. Ce fut une belle soirée



## Soirée plein-air du 13 juillet

Le temps estival nous a permis de passer une agréable soirée, d'abord par la convivialité du repas tiré du sac et également proposé par le Ti 'bouchon et le Mouton Noir. Merci à eux pour leur participation.

Les structures gonflables ont fait la joie et bonne humeur des enfants, qui se sont régalés avec la dégustation gratuite de barbe à papa.

Pour finir le court métrage " Plan d'enfer "de Alain Gagnol et Jean Louis Felicioli et le film " Retour chez ma mère ", de Eric Lavaine ont permis à tous de passer une bonne soirée.



## Saoû chante Mozart le 12 juillet

Mozart, Haydn, Schuman nous ont rendus visite au temple, avec la virtuosité des sœurs Astrig et Chouchane Siranossian, ravies de jouer dans leur région, et Nathanaël Gouin.

Ce fut une soirée de pur bonheur appréciée de tous les mélomanes présents.

Pierre Louette



# Infos pratiques

## Maire

Bernard BRUNET -  
Sur rendez-vous le vendredi

## Adjoint Animations – Sports Culture - Anciens Combattants

Pierre LOUETTE  
Sur rendez-vous

## Adjoint aux Affaires Sanitaires et Sociales - Personnes Agées - Logement

Lucette NURIT  
Mardi permanence de 9 à 11h  
Les autres jours sur RDV

## Adjointe Aménagement - Urbanisme Développement durable - Environnement

Elodie GRASSOT  
Sur rendez-vous

## Adjoint Voirie - Réseaux

Alain TERRAIL - Sur rendez-vous

## Adjoint Information - Communication

André KEMPF -sur rendez-vous

## PERMANENCES

- **Relais Emploi**  
Lucette NURIT  
☎ 04 75 59 30 26  
Les mardi matin de 9h à 11h et  
sur RDV les autres jours
- **Anciens combattants**  
Permanence le 4e samedi de  
chaque mois de 10 h30 à 12 h  
☎ 06 77 24 50 58  
Salle annexe médiathèque
- **Relais assistants maternels**  
Annie MERCIER  
Permanences le lundi, jeudi  
vendredi de 13h30 à 17h  
☎ 04 75 59 44 84  
ram-montmeyran@  
valenceromansagglo.fr
- **Conciliateur de justice**  
Yves GIRARD  
sur rendez-vous en mairie  
☎ 04 75 59 30 26

## MAIRIE

☎ 04 75 59 30 26 Fax 04 75 59 30 48  
mairie-montmeyran@wanadoo.fr  
www.montmeyran.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC

**LUNDI, MARDI ET JEUDI**  
8H-12H30

**MERCREDI**  
8H-12H30 14H-17H

**VENDREDI**  
9H-12H30 14H-18H

## État Civil

### Avis de naissance

Loan MOISAN  
Né le 15 juillet 2017

Noé THESIER GUILLOT  
Né le 1er août 2017

Éliana HENNECHART  
Née le 14 août 2017

### Avis de mariage

Cindy MAILLOT  
Mathieu GOUT  
Le 22 juillet 2017

COURTIAL Amandine  
CLOT Joël  
Le 22 juillet 2017

## À Flanc de coteau

Les articles pour le prochain numéro  
sont à remettre en mairie avant le

**10 septembre 2017**

fdc-montmeyran@orange.fr

## Déchèterie de Montvendre

☎ 04 75 59 18 65

**Horaires d'ouverture**  
**Lundi et mercredi et vendredi :**  
10 à 12h / 15 à 18 h

**Mardi et jeudi :** 15 à 18 h  
**Samedi :** 9h à 17 h sans interruption

## Déchèterie de Beaumont-lès-valence

**Horaires d'ouverture**  
**Lundi :** 9h30 à 12h / 14h-17h  
**Mardi mercredi jeudi et vendredi**  
14h à 17h  
**Samedi :** 9h à 17h sans interruption

## Votre agenda de septembre

### Samedi 9

Forum des associations  
Stade - 14h à 18h

### Samedi 9 et dimanche 10

USM tournoi de pré-saison 10h  
TCM tournoi double

### Dimanche 10

Vide grenier du CME - Champ de  
foire - 8h 16h

### Samedi 16

USM - tournoi jeunes - stade  
UCMV Trèfle féminin 9h 16h  
TCM Week-end rallye

### Dimanche 17

Journée du patrimoine 14h parvis  
de la mairie

### Mercredi 20

Comédie itinérante 20h salle des  
fêtes

### Jeudi 21

AMICALE LAIQUE - AG groupe  
scolaire 20h

### Dimanche 24

PAROISSE PROTESTANTE - AG  
9h et repas à la salle des fêtes

### Samedi 30

TENNIS AG 10h30 et tournoi  
enfants / adultes  
CCAS soirée 20h30 salle des fêtes

# Les associations de Montmeyran

Nous sommes des parents d'élèves (école maternelle, cours élémentaire) qui apportons notre soutien aux activités pédagogiques de l'école Roger Marty.

Nous sommes régulièrement épaulés par les autres composantes du village de Montmeyran : anciens parents d'élèves, la mairie, la MJC, les commerçants, d'autres associations, la liste n'est pas close ....

L'amicale Laïque accompagne les enfants de l'école Roger Marty depuis de nombreuses années en finançant des activités complémentaires à celles mises en place par les équipes enseignantes et périscolaires de l'école.

Chaque année scolaire, nous budgétions une somme par élève, l'objectif étant de consacrer le maximum des sommes récoltées lors des différentes manifestations aux activités scolaires des enfants.

## Les missions que nous nous sommes fixées depuis les origines :

- ✓ Financer (sorties scolaires, achat de matériel éducatif, goûters, cadeaux aux élèves de GS et de CM2 pour marquer leurs passage au niveau supérieur).
- ✓ Participer à l'ouverture de l'école sur l'extérieur
- ✓ Partager, échanger avec l'ensemble des parents d'élèves afin d'utiliser ces chances que sont l'école et nos enfants pour tisser des liens au sein de notre village.



## L'amicale laïque de l'école Roger Marty : une association créée en 1960

Tout au long de l'année scolaire nous participons et organisons un certain nombre d'événements. A cette occasion, pour ne pas nous manquer, nous portons de magnifiques tee-shirts bleu estampillé du logo de l'Amicale Laïque de Montmeyran.



Cette année encore, comme pour l'année précédente :

Vous pouvez venir partager un moment avec nous (et postuler pour participer aux activités de l'Amicale) lors du « **Forum des Association** » au stade municipal de Montmeyran **le 9 septembre 2017**.

Vous pouvez vous procurer les magnifiques photos de classe de vos bambins (photos, magnets, mugs personnalisés ...)

Vous aurez le plaisir de nous croiser lors de notre loto annuel au mois de novembre et de repartir, peut-être, avec de somptueux lots.

Vous pourrez venir vous régaler avec ce que nous proposons sur notre stand lors de l'incomparable « Fête des Places ».

Vos enfants et vous-mêmes pourrez participer au goûter que nous offrons lors d'une des nombreuses portes-ouvertes de l'école.

Et enfin, nous fêterons ensemble la fin de l'année scolaire 2017-18 et l'été à venir lors de la « Fête des Écoles » au mois de juin, avec nous l'espérons cette année, des surprises et le beau temps...

### Notre bureau pour l'année 2016-2017

Président : Frédéric GARCIA—Trésorier : Guillaume DELAY  
Secrétaires : Caroline PERARO et Caroline ALLIGIER

**Nos membres** : Anthony, Rachel, Adeline, Florian, Martine, Florence, Emmanuelle, Delphine, Lydie, Grégoire, Marlène, Nadine, Caroline, Julie, ....

## NOUS RECRUTONS

**Nous sommes en permanence à la recherche de bonnes volontés**, venez participer à l'amicale et à ses activités,

**SOIT** en participant au conseil d'administration, pour partager vos idées, aider à organiser et passer des moments agréables avec des gens de bonne compagnie !

**SOIT** en venant, ponctuellement, selon vos disponibilités, pour donner le coup de main décisif et salvateur en nous aidant à organiser, installer ou ranger lors des manifestations (Loto, Fête des Places, etc.).

**N'hésitez pas à nous contacter et/ou nous rencontrer** : [amicale.laique.montmeyran@gmail.com](mailto:amicale.laique.montmeyran@gmail.com) / TEL 06 23 57 34 98

# Conseil municipal du jeudi 6 juillet 2017

**Présents :** Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Carole de JOUX, André KEMPF, Alain JUVENTIN, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

**Excusés :** Eveline DAVIN (procuration à Lucette NURIT), Hervé HODCENT (procuration à Laurent TERRAIL), Séverine GERVY, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET) Jean-Paul HENOCQ, Gaëtan KONIECZNY, Isabelle VATANT

**Secrétaire de séance :** Annabelle DUPRET

## 1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 mai 2017

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## 2. Accroissement temporaire d'activité

Le maire explique qu'un comité de pilotage sur la réforme des rythmes scolaires s'est réuni le 3 juillet alors que le ministère de l'Education nationale avait annoncé la publication sous peu d'un décret permettant aux communes de faire le choix de revenir à la semaine de quatre jours. Au regard des délais extrêmement courts et sans concertation possible, ce comité s'est prononcé, à l'unanimité, pour le maintien en l'état des horaires des deux écoles de Montmeyran. L'année scolaire 2017-2018 sera l'occasion de procéder à une concertation afin que le conseil municipal puisse se prononcer en vue de la rentrée scolaire 2018-2019. Il ajoute que dans ces circonstances, il conviendrait d'ouvrir les postes nécessaires à l'organisation des temps péri-éducatifs.

Alain TERRAIL demande si le fonds de soutien de l'Etat sera maintenu. Le maire répond qu'à l'instant il n'y a pas d'information à ce sujet.

Laurent TERRAIL souhaite savoir à qui appartient la décision d'un passage à quatre jours. Le maire explique que les conseils d'école et les conseils municipaux peuvent donner leur position mais c'est la directrice académique qui prend la décision. D'ailleurs un conseil départemental de l'éducation nationale s'est réuni pour se prononcer sur une centaine de demandes. Claire LOROUE demande si l'Education nationale peut imposer sa décision. C'est bien l'Education nationale qui détient le pouvoir de décider.

Le maire précise que le principe resterait une semaine de quatre jours et demi mais que les communes pourraient demander une dérogation pour revenir à une semaine de quatre jours d'enseignement. Montmeyran devra se prononcer en prenant aussi en compte la position des communes voisines qui pourraient provoquer une réorganisation du tissu associatif, des familles. André KEMPF considère qu'il faut avoir un débat sérieux sur le bien-être des enfants. Le maire indique que les avis divergent sur les effets de cette réforme. Annabelle DUPRET indique également qu'il existe un risque de saturation de la Péri.

Claire LOROUE demande si une enquête a été menée auprès des parents. Le maire répond que ce n'est pas encore le cas mais que les deux conseils d'école (élémentaire et maternelle) en ont débattu et sont favorables au maintien de la semaine de quatre jours et demi.

Le maire ajoute qu'en conseil d'école, les parents ont dit leur satisfaction à l'égard des activités proposées aux enfants et de leur gratuité. Carole de JOUX ajoute que dans beaucoup de communes il ne s'agit que d'une garderie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré crée les postes suivants du 4 septembre 2017 au 6 juillet 2018 : 8 emplois d'agents d'animation au grade d'adjoint d'animation de 2ème classe.

## 3. Contrats saisonniers

Le maire explique qu'il y aurait lieu de créer des emplois saisonniers pour les services techniques, le service entretien et le centre de loisirs. Olivier ROCHAS demande s'il s'agit de la même base que l'année précédente. Le maire répond que c'est le cas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer les emplois saisonniers contractuels suivants, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 :

- 2 emplois d'agents d'animation au grade d'adjoint d'animation de 2ème classe
- 4 emplois d'adjoints techniques au grade d'adjoint technique de 2ème classe
- 1 emploi d'ouvrier polyvalent au grade d'adjoint technique de 2ème classe

## 4. Convention avec le Département pour l'accès aux ressources numériques

Le maire indique que le Département met à disposition des médiathèques un bouquet de ressources numériques. Cette offre permet de proposer aux usagers d'accéder de chez eux, 24 heures sur 24, à de la presse en ligne, des livres numériques, des vidéos, de la musique, une plate-forme d'autoformation. Elle est soumise à une participation de 0, 40 euros par habitant et par an. Cette somme a été prévue au budget 2017.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention permettant à la médiathèque de Montmeyran d'accéder à ce service.

## 5. Acquisition de terrain

Le maire explique que dans le cadre de la construction, par DAH, des logements du Jardin de Jeanne, il avait été convenu que le Département cède à la commune deux parcelles (AT888 pour 50 m<sup>2</sup> et AT891 pour 234 m<sup>2</sup>) qui constitueront le terrain d'assiette d'un cheminement et d'un passage pour piétons entre la rue Milhan et la place du temple.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer tous actes afférents à cette cession à l'euro symbolique.

## **6. Tarifs des transports scolaires**

Le maire explicite le bilan du transport scolaire pour l'année 2016-2017. Ce service a accueilli :

- ✓ 16 familles usagères
- ✓ 19 enfants en transport scolaire domicile-école
- ✓ (16 familles – 22 enfants l'an dernier)

L'équilibre budgétaire du service s'établit comme suit

Dépenses		Recettes
Frais	5 987 €	Participation des parents 3 591 €
Charge salariale	14 157 €	
Total	20 504 €	

Le solde à la charge de la commune se monte donc à 16 913 euros (15 941 euros l'an dernier). Le maire précise qu'il y a un travail administratif important en amont pour organiser le transport. Laurent TERRAIL considère que la commune dépense beaucoup pour peu d'usagers concernés.

Le maire propose que les tarifs suivent l'inflation et ajoute que ce transport libère des places en périscolaire. Il précise qu'une réflexion générale devra être menée.

Claire LOROUE demande pour quelle raison ce service ne concerne pas plus de familles. Le maire indique qu'il n'y a pas d'autres demandes et que la commune ne dispose que deux minibus pour assurer ce service.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide des tarifs suivant pour l'année 2017-2018:

	2017-2018
Premier enfant	205 €
Deuxième enfant	133 €
Troisième enfant	63 €
A partir du quatrième	Gratuit
Demande exceptionnelle	23 € par semaine
Inscription en cours d'année	75 € par semaine

## **7. Domaine de la commune – Terrain assise du nouveau multi-accueil**

Le maire explique que Valence Romans Agglomération, compétente en matière de petite enfance, propose que la commune lui cède une partie de la parcelle AT510 qui sert d'assise au nouveau multi-accueil pour une surface d'environ 1180 m<sup>2</sup>. Cette cession se ferait à l'euro symbolique et l'agglomération prendrait en charge les frais afférents. Il ajoute que le nouveau multi-accueil est en fonction depuis le 3 juillet et qu'une inauguration est envisagée le 12 septembre à 17h30.

Claire LOROUE demande que soit organisée une visite avant inauguration. Le maire indique que cela semble compliqué.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention, décide de cette cession et autorise le maire à signer tous actes afférents.

Le maire ajoute que l'ancien bâtiment a été estimé par un notaire et le sera également par une agence immobilière et le service des Domaines. Laurent TERRAIL demande s'il existe une liaison entre l'ancien multi-accueil et l'espace des chênes. Le maire répond que ce n'est pas le cas, à l'exception d'une liaison extérieure qui sera condamnée.

## **8. Valence Romans Agglo – Approbation des statuts**

Le maire indique que suite à l'intégration des communes de la Raye au sein de l'agglomération, le conseil communautaire du 1<sup>er</sup> juin 2017 s'est prononcé favorablement pour l'adoption de nouveaux statuts. Les communes membres disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer sur les nouveaux statuts. A défaut, l'avis sera réputé favorable.

André KEMPF explique qu'il votera contre car ce périmètre agrandit encore l'agglomération alors que la commune de Montmeyran s'était prononcée contre la grande agglo. Laurent TERRAIL rejoint André KEMPF mais ajoute que le périmètre est plus cohérent. Le maire considère que l'agglomération non souhaitée par la commune en son temps existe bel et bien aujourd'hui et qu'il ne convient pas de s'opposer à tout.

Laurent TERRAIL demande quelle était la position des communes intégrées. Le maire rappelle qu'il y avait une commune pour le rattachement à Valence Romans et cinq préféreraient un rapprochement avec le Val de Drôme. Elodie GRASSOT pense que cette dernière position n'était pas cohérente. Laurent TERRAIL est d'accord mais estime dérangeant que l'on puisse obliger ces communes à être rattachées à Valence Romans contre leur volonté.

Le maire soumet les nouveaux statuts aux suffrages. Il en ressort deux votes contre et six abstentions, de sorte que la commune de Montmeyran se prononce favorablement.

## **9. Valence Romans Agglo – Approbation du Plan Local de l'Habitat**

Elodie GRASSOT explique que le plan local de l'habitat (PLH) est le principal outil de définition d'une politique de l'habitat sur un territoire intercommunal visant à définir les objectifs et principes pour répondre aux besoins en logements. Le Conseil communautaire de l'Agglo a délibéré le 25 septembre 2014 pour mettre en révision le PLH le plus récent (celui de Valence Agglo), en vue de l'étendre à l'ensemble des communes de la future Agglo. Le PLH, dont le projet a été arrêté le 1<sup>er</sup> juin, est établi pour une durée de six ans, pour la période 2018-2023. En vue de se conformer aux objectifs du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui tend à un rééquilibrage de la construction au profit des pôles urbains, quatre orientations

sont proposées pour le PLH :

- ✓ Renforcer les centralités afin de préserver l'attractivité des villes et de l'Agglo. Le PLH propose la production de 1 240 logements par an, correspondant au maintien du taux observé de 5,7 logements construits pour 1 000 habitants. Cet objectif de construction neuve s'entend hors changement de destination et mobilisation des logements vacants
- ✓ Réhabiliter durablement et adapter les logements au handicap et au vieillissement
- ✓ Construire la diversité en modulant l'offre de logements et en rééquilibrant le parc social entre les quartiers et les territoires de l'Agglo.
- ✓ Accueillir les publics fragiles en programmant annuellement la construction de 326 logements locatifs sociaux (LLS) neufs, à laquelle se rajoute une programmation annuelle de 60 logements en acquisition-amélioration. Pour prendre en charge les publics fragiles, le PLH vise également à mieux organiser l'accueil et l'orientation des demandeurs, comme l'attribution des logements sociaux.

Pour Montmeyran, les objectifs du PLH se traduiraient annuellement ainsi :

Nombre de logements : 16  
Taux de construction : 5.6  
Consommation foncière autorisée : 0.6  
Taux de LLS neufs : 20 %  
Nombre de LLS neufs : 3

Le taux global de croissance étant de 5, 7, ce qui est proposé pour Montmeyran est dans la moyenne. Toutefois tous les pôles urbains ne sont pas soumis au même régime. Selon le maire, si on compare avec Beaumont-lès-Valence, Montmeyran aurait un taux de construction de 6,7. Alain TERRAIL précise qu'il y a un déficit de logement social à Beaumont.

Le maire estime que la commune de Montmeyran a exprimé dans son Plan local d'urbanisme un projet urbain conforme aux objectifs du précédent PLH. Elodie GRASSOT ajoute que le PLU de Montmeyran comporte deux opérations d'aménagement dont le PLH devrait tenir compte.

André KEMPF précise que la commune de Malissard s'est prononcée contre ce nouveau PLH.

Elodie GRASSOT estime que si le PLH est globalement cohérent, il va à l'encontre des intérêts de Montmeyran et propose que le conseil municipal se prononce défavorablement. Carole de JOUX s'interroge sur l'influence du vote de Montmeyran. Le maire explique que ce sera au moins l'opportunité de discuter avec l'agglomération. André KEMPF ajoute qu'il conviendrait que ces éléments soient rapportés aux services intercommunaux. Elodie GRASSOT estime que ceux-ci devraient prendre en considération la dynamique de projet.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (moins deux abstentions) le conseil municipal se prononce contre le projet de PLH. Un rendez-vous sera demandé au vice-

président en charge de ce dossier pour évoquer les modifications souhaitées par le conseil municipal.

## **10. Compte-rendu des syndicats et commissions**

André KEMPF informe le conseil de la dissolution du syndicat Rovaltain et de sa reprise par Valence Romans Agglo.

Le maire explique que la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie notamment pour discuter du transfert de la voirie des zones d'activité de plus d'un hectare. Concernant les frais de fonctionnement, une convention devrait être passée avec les communes pour certaines prestations comme le déneigement. Il persiste un point d'achoppement concernant les charges d'investissement qui pourraient servir d'étalon s'il venait à y avoir un transfert général de la voirie. André KEMPF indique que cela viendra encore peser sur l'attribution de compensation. Le maire entend proposer au conseil communautaire qu'il y ait une première évaluation financière avant tout autre transfert de compétence.

André KEMPF indique que la commission Info-com souhaite mieux faire connaître la commune. Elle a mené un important travail de documentation (patrimoine, géologie, hydrographie). Il est proposé de commencer par apposer une vingtaine de panneaux de signalisation pour des endroits significatifs (ancienne gare, lavoir...) avec un investissement pluriannuel.

Il explique par ailleurs qu'une première réunion du groupe de travail concernant le panneau lumineux a eu lieu. Il devrait remettre ses conclusions à la fin de l'année.

## **11. Questions diverses**

Le maire indique que Mémoire de la Drôme a bien avancé son travail concernant le livre sur Montmeyran. Une relecture est prévue en septembre. La couverture est choisie. Un bon de souscription a été publié dans A Flanc de Coteau.

Alain TERRAIL explique que l'agglomération a interrogé la commune fin 2016 sur l'extinction nocturne totale ou partielle de l'éclairage public. Il informe le conseil de la mise en place d'un groupe de travail municipal avant toute prise de décision.

Claire LOROUE souhaite savoir qui peut faire publier une annonce sur le site internet de la commune. André KEMPF rappelle la procédure et indique que ce site est un site d'information municipale.

Pierre LOUETTE informe de la tenue d'un concert du festival Saoû chante Mozart au temple de Montmeyran le 12 juillet à 21h et rappelle que le cinéma en plein air se tiendra le 13 juillet.

Annabelle DUPRET rappelle que le conseil municipal enfant tiendra son vide-grenier le 10 septembre. La séance est levée à 22h15.

# Amicale Boule Montmeyran : 12 h bouliste 2017

Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette journée soit parfaite : un magnifique soleil toute la journée, concours complet, de nombreux sponsors généreux, une parfaite organisation.

Oui ! la 36ème édition a été une réussite et cela grâce à une équipe de bénévoles soudée et rodée pour cette tâche.

Dans son discours, le Président a mis à l'honneur les sponsors : sans eux les 12 h ne seraient pas les 12 h que nous connaissons. Il a chaleureusement remercié Alain Couriol, qui malgré les années qui commencent à peser, a tenu à contacter et visiter tous ces aimables sponsors.

Pour remercier ces donateurs, le Président les avaient conviés à prendre le verre de l'amitié en présence de Mme Vatant et de M. Rochas conseillers municipaux et responsables des associations (M. le Maire étant excusé), de M. Morel représentant le comité bouliste de la Drôme, de M. Roux président du secteur les Monts du Matin et plusieurs responsables d'associations montmeyranaises.



Les 32 équipes présentes venant de tous le sud-est de la France étaient enchantées de cette journée .

Plus de 200 omelettes aux lardons ont été servies dans la journée.

Cette 36ème édition a vu la victoire de l'équipe Tauleigne de Beauvallon.

Espérons une 37ème édition..... ?

G Pelurson

## Anciens pompiers de La Raye

Pour la deuxième année consécutive les anciens pompiers de la Raye se sont retrouvés au restaurant ( La table de Jean-Jacques) à St Donat .

L'association des anciens pompiers a pris en charge le déplacement en autocar.

Après un succulent repas (cuisses de grenouille, fritures, etc....) pas de pétanque, la température n'étant pas appropriée, certains se sont retrouvés aux cartes et d'autres ont retracé des souvenirs de jeunesse.



Excellente journée à reprogrammer pour 2018...

G Pelurson

P S :

Une soirée organisée par l'association des anciens pompiers de La Raye est prévue à la salle des fêtes de Upie au mois de mars 2018 avec **la Gamme Dorée**



# UNION SPORTIVE MONTMEYRAN

Le 1er juillet a eu lieu le 1er tournoi de pétanque organisé par l'USM au stade de la rivière. Une soixantaine de doublettes se sont affrontées de 14h à 22h. Une belle journée qui s'est déroulée dans une superbe ambiance.

Le 5 juillet a eu lieu l'assemblée générale de l'USM. Les différents membres du bureau ainsi que le responsable technique Benoit Imbert ont eu le plaisir de faire une rétrospective sur cette belle saison écoulée.

Le bilan moral et financier 2016/2017 ainsi que le bilan prévisionnel 2017/2018 ont été votés et validés par l'ensemble de l'assemblée.

Les résultats sportifs dans l'ensemble sont plutôt bons. A noter que les séniors 1 accèdent enfin à la 1ère division, les U17 échouent de très peu pour la montée en excellence, les U13 accèdent à l'excellence et les U11 ont régalé toute la saison avec 4 tournois gagnés.

Les différents éducateurs ont été chaleureusement remerciés et la soirée s'est finie par le traditionnel verre de l'amitié.

Le club remercie les personnes présentes et notamment celles de la mairie.

L'équipe dirigeante tient à remercier particulièrement les bénévoles qui ont œuvré tout au long de la saison sur les différentes manifestations (parents, dirigeants, personnes non licenciées, anciens membres de l'USM, etc...). Sans vous rien ne serait possible, sans vous le club ne pourrait vivre."

Le 10 juillet ont débuté les stages multi-activités, pour les 7/14 ans, ouverts à toutes et tous. Cette année 3 semaines été proposées.



Au programme, séance de foot le matin puis activités différentes l'après-midi comme le cinéma, futsal, baignade, pétanque, jeux autour du ballon, chasse au trésor, et 3 sorties à la journée: lac de Champos, Safari de Peaugres et accrobranche à Marsanne.

Encore une nouveauté pour nos participants. Fini le pack maillot-short-chaussettes, cette année place au pack tee-shirt -sac à dos-casquette, cette dernière ayant été très appréciée des enfants!



Les bons repas équilibrés et variés ont été préparés par le traiteur de Montmeyran "La Porte des Barrys".

A la vue de tous les rires des enfants qui ont égayé ces 3 semaines de grandes vacances, ils ont dû passer un excellent moment au sein du club."

Loic Boyer

L'US MONTMEYRAN VOUS INVITE POUR CES  
TOURNOIS DE PRE-SAISON



Stade de  
la Rivière

**U9 - U11 - U13**

**Samedi 9 &  
Dimanche 10  
Septembre 2017**  
A partir de 10h00

Contact et renseignements : IMBERT Benoit 06.88.00.84.26 / [unionsportivemontmeyran@orange.fr](mailto:unionsportivemontmeyran@orange.fr)  
Union Sportive Montmeyran, Stade de la Rivière 26120 Montmeyran.  
<http://footusm.fr/v2/>

# Suivi des commissions et groupes de travail du 1<sup>er</sup> semestre 2017

## Commission animation : Pierre Louette

Janvier : organisation de la soirée théâtre Comédie de Valence

Février : préparation des attributions des subventions, préparation de la course cycliste « la Drôme Classic »

Avril : préparation « Corso de Pâques »

Mai : préparation du grand prix cycliste de Montmeyran

Juin : organisation de la fête de la musique

## Commission municipale bâtiments communaux : Alain Terrail

La commission municipale bâtiments communaux s'est réunie les 3 mai et 7 juillet 2017 afin de concrétiser les divers travaux à effectuer sur le bâtiment salle des fêtes et annexes de la MJC : (recalibrage des escaliers extérieurs façade ouest et modification de certaines ouvertures) dans le cadre de la réalisation de l'isolation par l'extérieur et du crépi de ce bâtiment.

## Groupe de travail dénomination et numérotation des voies : Olivier Rochas

Lancement de l'opération qui permettra de géolocaliser les voies qui sont déjà nommées et celles qui ne le sont pas. Le choix devrait intervenir courant septembre.

## Groupe de travail sentiers de randonnées ; Isabelle Vatant

Dynamique, le groupe « sentier de randonnée », piloté par Isabelle Vatant, a parcouru depuis plusieurs mois les sentiers de notre commune. Le groupe est en mesure de proposer un itinéraire à Valence Romans Agglo, qui va prendre le relais dans le cadre de sa compétence des "sentiers de randonnée pédestre".

## Equipe Municipale des Sports : Isabelle Vatant

L'équipe Municipale des Sports (E.M.S.), animée par Isabelle Vatant entourée de Claire Loroue, Olivier Rochas et Alain Terrail a été mise en place en mai 2017 afin d'être au plus près des associations sportives de notre commune.

Un premier travail est en cours avec une rencontre de chaque association sur leur lieu d'activité. Des projets émergent....à suivre.

## Groupe de travail "aménagement de l'avenue des Genceaux " : Carole de Joux

Plusieurs réunions ont eu lieu dont une réunion publique, cela a permis de prendre en compte les demandes et suggestions des riverains.

Une présentation du projet a été exposée au CETOR (commission d'évaluation technique des opérations routières) en avril par le cabinet David.

Il reste à affiner le budget alloué à ce projet.

## Groupe de travail panneaux lumineux : André Kempf

La première réunion du groupe de travail pour étudier l'éventualité d'une implantation d'un panneau lumineux d'information dans le village a eu lieu le 26 juin. Ce groupe composé d'élus va être ouvert aux extérieurs.

Le groupe souhaite recueillir les avis des montmeyranais sur le projet. Faites nous part de vos réflexions et suggestions à l'accueil de la mairie ou par mail à [mairie-montmeyran@wanadoo.fr](mailto:mairie-montmeyran@wanadoo.fr)

## Commission information, communication et groupe de travail exposition durable : André Kempf

Bilan de la commission : passage à la couleur et nouvelle maquette pour AFDC, mise en place du nouveau site de la mairie, installation de panneaux d'expression libre. Prise en charge des rubriques "parole aux montmeyranais " et "les associations de Montmeyran ".

Création d'un groupe de travail sur le projet d'une exposition durable pour mieux faire connaître la commune à ses habitants. (Voir les derniers AFDC) Le groupe est constitué majoritairement de non élus et ouvert à tous. Un énorme travail de recherches sur l'histoire et le patrimoine de Montmeyran est réalisé. Des reconnaissances sont prévues dans le village et les hameaux. Les premières propositions de budget de la commission seront présentées à la prochaine commission finance et au CM pour validation.

## Commission permis de construire : Elodie Grassot

Urbanisme règlementaire pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017 : 26 déclarations préalables, 1 permis d'aménager, 27 certificats d'urbanisme, 24 permis délivrés.

# PAPPH (Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles)

Dans le bulletin communal A Flanc de coteau n° 319 de juin 2017, le plan de gestion différencié que nous mettons en place dans le cadre des pratiques phytosanitaires engagées par la commune avait été évoqué. En quoi cela consiste-t-il ?

Il s'agit de classer les espaces communaux et d'établir un cahier des charges d'entretien par secteurs.

Secteur 1 : celui-ci concerne les rues principales du village, grand' rue et les places : Mairie, Europe, Eglise, Temple, Henri Dejours, Poste, et les terrains d'honneur du stade et des boules. Sur ce secteur, un premier inventaire a été fait en ce qui concerne le matériel et le type de végétation en place servant à l'embellissement de cet espace. Ce secteur 1 est un espace soigné avec fleurissement approprié, les pelouses tondues régulièrement, les herbes arrachées ou coupées.

Secteur 2: ce sont les rues principales et secondaires qui amènent vers le centre-ville, les rues départementales et communales et les places publiques hors centre ( Groupe scolaire, terrains annexes du stade, Champ de foire, Cimetière, rues et places communales des lotissements).

Dans cet espace, pas de fleurissement avec des fleurs annuelles, mais un fleurissement par arbustes (rosiers ou vivaces) sera privilégié. Les gazons et herbes sont coupés régulièrement.

Secteur 3: ce sont des espaces naturels, les voies communales non comprises dans les secteurs 1 et 2. Sur ce secteur 3, un fauchage des bordures est assuré. Les espèces naturelles de plantes non invasives sont préservées afin d'assurer la biodiversité.

Ces nouvelles classifications verront une évolution visuelle de l'espace public en matière d'engazonnement et de fleurissement.

Il est important de savoir que la France est le premier pays européen et le quatrième mondial de consommation de pesticides. Sur les 85.000 tonnes annuelles utilisées en France, 5% le sont par les particuliers et les collectivités locales et que cette utilisation est responsable d'une part importante de la pollution de l'eau. Ces produits phytosanitaires, pesticides et insecticides, hormis la pollution des eaux, de l'atmosphère et des sols est un danger réel et avéré pour l'humanité.

Cet engagement est un engagement fort pour la commune. Cela implique une nouvelle pratique d'entretien des espaces communaux. La mise en place sera progressive et contraignante à n'en pas douter, mais elle est garante de la préservation de notre environnement et du bien-être de la population.

Nous vous invitons à adopter ces pratiques sur votre espace privé.

Alain Terrail

## Balade dans le village de Montmeyran dans le cadre des journées du Patrimoine

**Dimanche 17 septembre 2017 à 14h**

Visite commentée au cœur du village de Montmeyran : Au 19e et 20e siècle, la mairie-école, la salle des fêtes Maurice Pollet et l'église Saint Blaise construite au XVIIIe siècle structurent le centre du village et rythment la vie quotidienne des Montmeyranais.

*RDV devant la mairie de Montmeyran*  
*Renseignement : 0475792086 /*  
[villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr](mailto:villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr)

## Nouveau à MONTMEYRAN

### Gourmandine

traiteur au services de vos papilles!  
buffet apéritif, dînatoire, repas...

Claudie Tourel,  
le Rozet Est à Montmeyran

[tel. 06.98.68.56.10](tel:0698685610)

mail : [gourmandine.traiteur@outlook.fr](mailto:gourmandine.traiteur@outlook.fr)  
[facebook.com/Gourmandine](https://www.facebook.com/Gourmandine)

# Camp d'été du comité de jumelage à Gross Bieberau

## Dimanche 9 juillet

21 enfants, 5 ados, 7 accompagnateurs, Flore et sa maman Sylvie, sont partis pour une semaine à Gross Bieberau.

Après le pot d'accueil par nos amis de Gross Bieberau, et l'installation des dortoirs (à l'école Haslochberg), le repas a eu lieu à la pizzeria.

## Lundi 10

Petit déjeuner et initiation à l'allemand sur le thème de la journée dispensée par Kirsten et Elke toute la semaine. Visite de la mairie, du collège-lycée Albert Einstein et du centre-ville, visite du glacier Wennel Eis pour la fabrication des glaces et dégustation.

## Mardi 11

Journée à Neu-Anspach pour l'écomusée Freilich muséum, village et métiers de la Hesse d'autrefois. Magasins, démonstrations de vieux métiers, pique-nique dans le parc puis continuation de la visite. Le repas du soir était allemand.

## Mercredi 12

Visite guidée par Klaus du château de Frankenstein et de la forêt environnante avec tous ses secrets, tout cela sous une pluie battante. Repas à l'école puis décoration des canards pour une course dans le petit ruisseau Fischbach ; Tous les canards sont bien arrivés et les gagnants sont : Erick, Alix, Adrien. Remises de plusieurs petits cadeaux ainsi qu'à tous les participants. Barbecue et plats préparés par les bénévoles comme tous les jours, suivis de danses en groupe et d'une démo de hip hop par Elliot, Nils et Jade.

## Jeudi 13

Départ pour Wiesbaden. Visite du château-musée Freudenberg sur le thème des 5 sens. Marche pieds nus sur différents matériaux, concert de gongs et autres instruments de musique, prismes, illusions d'optique etc... Pique-nique dans le parc et continuation de la visite ; Goûter à l'école et repas au resto du tennis



## Vendredi 14

Direction Reinheim. Visite d'une maison ancienne avec à l'intérieur mobilier, cuisine, poupées et appareils de radio de 1900. Petit shopping en ville, puis pique-nique à la piscine avec baignade, le soleil étant revenu. Le soir, après le repas, glaces chez Wennel offertes par le comité de jumelage et petit feu d'artifice dans la cour de l'école offert pour le 14 juillet.

## Samedi 15

Les enfants sont reçus dans des familles allemandes pour la journée : visite de la mer de rochers Felsenner, shopping, laser-game, piscine .... Les adultes et le chauffeur sont accompagnés pour une visite du centre ancien de Darmstadt, resto et shopping dans les magasins. Régis, lui a fait un grand tour à vélo dans les environs de Gross Bieberau. Repas du soir en commun puis remerciements et remises de cadeaux à nos bénévoles pour l'organisation de la semaine et des repas.

## Dimanche 16

Photo de groupe et au revoir avant le retour. Arrivée à Montmeyran à 19 h30 accueillis par les parents impatients. Déchargement des bagages, au revoir aux enfants et aux parents et à l'année prochaine où ce sera à notre tour de recevoir nos amis.

Josiane Rissoans



## C'est la Rentrée !

Comme chaque année la MJC vous propose son programme d'activités pour la saison 2017-2018 (voir document joint). On espère vous retrouver nombreux et en forme pour une nouvelle saison ensemble. Nous vous rappelons notre participation au FORUM des associations le 9 septembre où vous pourrez rencontrer nos animateurs et prendre votre carte d'adhésion (12€).

Au plaisir de vous retrouver !!!

Les membres du C.A.

## Le Lac et le Jardin de Rose

### *Une première réunion de quartier*

Depuis plusieurs décennies, trois familles habitaient au quartier Le Lac. Celui-ci s'est agrandi récemment avec la création du lotissement « Le Jardin de Rose », passant de trois habitations à huit. Le quartier a rajeuni, ce sont essentiellement de jeunes couples et leurs enfants qui se sont installés.

A l'initiative des familles du lotissement, voisines et voisins se sont tous retrouvés un soir de juin dans le jardin de Stéphanie et Géraud. Très agréable rencontre autour d'un savoureux buffet préparé par toutes les familles, échanges et convivialité. Pendant que les parents évoquaient leur installation à Montmeyran, le village et ses services, la proximité de l'école Roger Marty, les enfants appréciaient la fête et une soirée prolongée.



Pierre et Monique ont présenté le quartier « Le Lac » (dénomination liée sans doute à une zone qui retient souvent l'eau), « Les Granges », autre appellation du lieu où se trouve la « Montée des Chapelles » qui borde le lotissement.

Une bien belle soirée amicale qui s'est terminée en envisageant déjà le rendez-vous de l'an prochain.

Jean-Pierre Broc

## Montalivet et Chemin de la Combe

Ce samedi 24 juin, jour de la Saint Jean, les résidents de Montalivet et du Chemin de la Combe se sont retrouvés chez Béa et Christophe Jurrus pour la fête des voisins, la 6<sup>ème</sup> édition déjà !

A 12h30 pour l'apéritif ils étaient 29 autour de la piscine pour boire un verre... et même plusieurs, se délectant de feuilles de vigne et pizzas diverses.

Le président Baud et son staff avaient décidé de modifier la formule habituelle, et pour cette année c'était repas tiré du sac mis en commun. Une solution intéressante car cette bande d'amis aurait pu séjourner plusieurs jours devant l'abondance de tant de mets délicieux apportés par chacun.



Dans l'après midi, pour digérer un peu, quelques uns ont joué à la pétanque pendant que les autres se prélassaient autour de la piscine ou sous les ombrages. Le soir aux lampions, les irréductibles, une large majorité, ont tenté de finir les dernières victuailles.

Sous l'orage naissant, ces noctambules ont été emportés très loin, par les notes du ukulélé de Terrii et de ses envoûtantes mélodies tahitiennes : *Te reva nei au na te moana...* (2)

Dédé, 80 ans, et malicieux comme toujours, a bien sur entonné sa désormais traditionnelle ritournelle : *Carillonnette, aux petits pieds, talons bien ronds et joli rouchouchou.*

Le spectacle pyrotechnique et la symphonie fantastique de l'orage qui éclatait ont aussi contribué à la réussite de cette magnifique journée.

La soirée s'est terminée à la nuit profonde et tous se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine à ce même bel endroit.

Alfeo Lotto

(1) *Merci beaucoup pour cette fête. Terrii et Hélène*

(2) *Maintenant je pars pour la mer...*



Après quelques jours ou semaines de vacances, après les stages de fin d'été organisés du 21 au 25 Août 2017, l'heure de la reprise approche...

**Les inscriptions auront lieu au Club tous les samedis matins de 10 heures à 12 heures du 26 Août au 23 septembre 2017.**

Merci de vous munir d'une enveloppe timbrée avec votre adresse (1 par famille) ainsi que de votre certificat médical et de respecter les dates et heures d'inscription afin de faciliter le travail des bénévoles.

L'équipe du TCM se fera une joie, lors de ces permanences, de répondre également à vos questions ou de vous renseigner sur les différentes formules proposées.

## Les RDV du mois de SEPTEMBRE

### **TOURNOI DOUBLE : Les 9 et 10 Septembre**

Repas tiré du sac, découverte du tennis pour les nouveaux inscrits et moment d'intégration et de partage avec les licenciés du Club

**ANIMATION Babolat** prévue fin septembre (date à confirmer)

### **WEEK-END RALLYE DU TCM « Au secours du tennis en Pays Voconces » : Les 16 et 17 septembre**

Cette animation type « carte au trésor » destinée aussi bien aux adultes qu'aux enfants, vous amènera au travers de différentes énigmes, épreuves d'adresse et de réflexion, à découvrir les richesses patrimoniales et les plus beaux paysages du pays voconces.

**Et, à venir en OCTOBRE** : les RDV Tennis du vendredi, les challenges Rouge, Vert et Orange, des stages enfants et des stages adultes. En résumé, un début de saison sur les chapeaux de roues pour une année sportive intense... A bientôt sur nos courts.

L'équipe du TCM

**Le CCAS soutient l'association « ATOUT JEUNE » qui s'occupe d'adolescents, et vous propose une soirée le samedi 30 septembre 2017 à 20h30, au cours de laquelle une jeune fille viendra restituer son voyage en Irlande.**



## **BONNE NOUVELLE POUR LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES DE MONTMEYRAN ET SES ENVIRONS !!!**

Grâce à la persévérance de notre bureau, la Maison Bleue, Lieu d'Accueil Enfants Parents, a finalement reçu ses subventions pour l'année 2017 !

Les accueils seront maintenus chaque vendredi à partir du 8 septembre (hors vacances scolaires) pour les enfants jusqu'à 6 ans et leurs familles, mais **de 16h à 18h30 (attention : nouveaux horaires!)**

Pour rappel, la Maison Bleue propose un espace de parole, de rencontres et de jeux pour les enfants, leurs accompagnateurs (parents, grands-parents, assistante maternelle, ami...) et les accueillants (tous professionnels de la Petite Enfance).

N'oubliez pas, on y vient sans rendez-vous, librement et en toute confidentialité !

Un accueil convivial et bienveillant vous est réservé !

Alors, n'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous souhaitez partager un moment avec vos enfants ou même dans l'attente de bébé !

A très bientôt à la Maison Bleue !

**Les Vendredis de 16h à 18h30 à Montmeyran** (à côté du Forum, place de la mairie, salle du RAM)

**Les Mardis de 9h à 11h45 à Chabeuil** (Maison de l'enfance)

L'équipe de la Maison bleue



## Organisation du Trèfle Féminin Le samedi 16 septembre 2017

L'union Cycliste Montmeyran Valence organise le samedi 16 septembre prochain la quatrième édition du Trèfle Féminin de l'UCMV.

Cette organisation se tiendra à Montmeyran, dans le centre du village, de 9h à 16h. Le principe de cette manifestation sportive est d'encourager la pratique sportive féminine et de populariser et médiatiser le sport au féminin.

A l'image des années précédentes quatre boucles de 25km environ chacune, partant et arrivant toutes au centre de Montmeyran, avec des profils divers et variés : plat, vallonné ou montagneux. Chaque participante peut choisir de parcourir les boucles qu'elle souhaite. Le Trèfle peut être un défi et pourquoi ne pas se laisser tenter par une randonnée de 100 kilomètres en parcourant les 4 boucles.

L'évènement est ouvert à tous, avec cependant l'objectif de rassembler un maximum de femmes et de filles (sous la responsabilité d'un(e) accompagnateur (trice)). Il n'y a pas de limite d'âge, ni de niveau sportif à prouver : tout le monde est le bienvenu. Le coût d'inscription est de 6 € (8 € pour les non licenciés).

A 9h30, un premier départ rassemblant l'équipe de l'UCMV Pour Elles sera donné. Toute femme et fille voulant prendre ce départ est la bienvenue ! Seule condition de ce départ : il sera exclusivement féminin.



A l'arrivée, un ravitaillement sera offert à chacune ayant participé sur au moins une boucle.

Des stands d'expositions sur le sport féminin se tiendront au centre de Montmeyran.

Le site internet de l'UCMV vous apportera des renseignements supplémentaires quant aux parcours et déroulement de la journée :

[http://ucmontmeyranvalence.com/?page\\_id=12609](http://ucmontmeyranvalence.com/?page_id=12609).

**Contact communication /organisation :** Cyril BOTTOLIER  
(06 32 12 95 42 – [contact.ucmv@gmail.com](mailto:contact.ucmv@gmail.com))

**Président UCMV :** Sébastien DREVON 06 23 49 57 78 –  
[seb.ucmv@free.fr](mailto:seb.ucmv@free.fr)

**Manager UCMV Pour Elles :** Marjolaine TUPIN 06 33 28 43 28 – [marjo.tupin@gmail.com](mailto:marjo.tupin@gmail.com)



### POUR VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

#### *les virades de l'espoir 2017*

**Vendredi 22 septembre :** Soirée belote salle des fêtes de Montléger à 20h

**Samedi 23 septembre :** Concours de pétanque Doublettes constituées Place de l'ancien moulin Montléger à 14h

**Dimanche 24 septembre :** Journée sportive, festive et familiale Parc de Lorient à Montléger, de 9h à 18h

*En cas d'intempéries, rendez-vous à la salle des fêtes de Montléger.*

**Pour plus d'informations :** [www.vaincrelamuco.org](http://www.vaincrelamuco.org)

**Contacts :** Nadette Poulard 04 75 85 08 83 et Anne-Marie Nantes 04 75 40 59 47



**LA COMÉDIE ITINÉRANTE** CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DRÔME-ARDÈCHE

A PARTIR DE 13 ANS

**FOCUS** DANSE

Olé Khamchanla

**MONTMEYRAN**  
Salle des fêtes Maurice Pollet

**MERCREDI 20 SEPTEMBRE • 20H**

Avec les mairies de Montmeyran, d'Upie et de La Baume-Cornillane et le concours des médiathèques de Montmeyran et d'Upie

## FOCUS

Olé Khamchanla

DANSE - À PARTIR DE 13 ANS

Danser sans frontières

De la Drôme au Laos de ses origines, Olé Khamchanla explore toutes les danses avec une appétence artistique rare. Venu du hip hop, il est un interprète saisissant des danses traditionnelles d'Asie du Sud-Est et multiplie les incursions dans la danse contemporaine. Focus est un trio emblématique de cette propension à assimiler des langages chorégraphiques épars pour les conjuguer en une danse

profondément personnelle, volontiers surprenante. Autour d'un ordinateur portable, d'un micro et de quelques projecteurs disposés au sol, les trois danseurs prennent en charge la lumière et le son au plateau. De la mémoire des corps de chaque danseur émergent les différentes formes transmises au cours de leurs années de pratique. Une véritable fête de la danse.

Chorégraphie Olé Khamchanla / Avec Olé Khamchanla, Emeline Nguyen The ou Cindy Villemain, Anthony Michelet / Commande du CDC Les Hivernales / Production Compagnie KHAM / Coproduction CDC Les Hivernales ; Festival Hip-hop Ways ; Le Tarmac - Paris ; Esplanade - Theatres on the Bay (Singapour) / Avec le soutien de Singapour International Foundation ; du National Arts Council Singapour ; de l'Institut Français de Singapour ; du ministère de la Culture et de la Communication, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes ; de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; du Conseil départemental de la Drôme

### TARIFS

Adulte • 14€ / 10€ / 7€  
Jeune jusqu'à 16 ans • 7€ / 5€  
Réservation 04 75 59 35 47  
Médiathèque de Montmeyran

Réservation 04 75 84 38 64  
Médiathèque d'Upie

Réservation 04 75 60 33 45  
Mairie de La Baume-Cornillane  
[www.comediedevalence.com](http://www.comediedevalence.com)



**Le Conseil Municipal des Enfants**  
organise son



**Dimanche 10 septembre 2017**  
de 8h à 16h

à Montmeyran, au champ de foire

**Venez nombreux !**

Buvette et petite restauration sur place

Inscriptions en mairie avec une pièce d'identité et justificatif de domicile, gratuit pour les montmeyranais.

Le CME recherche des jeux et jouets pour alimenter son stand !  
Vous souhaitez faire un don ? rdv le samedi 9 septembre de 11h15 à 12h15 en mairie (le CME se réserve la possibilité de refuser les dons non appropriés).

## FORUM DES ASSOCIATIONS

**Samedi 9 septembre 2017**  
de 14h à 18h  
au stade de la Rivière



**Venez nombreux découvrir**  
la vie associative